

siques rendant compte des conditions de production matérielle de tout discours (= locuteur, interlocuteur(s), espace géographiquement situé et temps chronologiquement situé), et d'autre part, un ensemble de *paramètres sociaux* qui définissent les conditions d'interaction de l'activité langagière (= énonciateur, destinataire, lieu social et buts poursuivis).

2.2 Les opérations langagières

C'est l'élément central de la théorie de Bronckart. En effet, ce sont les opérations langagières qui vont permettre de rendre compte de l'articulation du texte au contexte et au référentiel. Ces opérations, sous-ensemble des opérations psychologiques construites par l'être humain lors de son développement socio-cognitif, se présentent sous les formes d'un réseau organisé en trois niveaux.

2.2.1 Les opérations de contextualisation-référentialisation. Il s'agit des processus de représentation et de choix de valeurs sur l'ensemble des paramètres pertinents des espaces extralangagiers indépendamment de (et préalablement à) la successivité impliquée par la mise en texte (= *macro-structure sémantique*).

2.2.2 Les opérations de structuration. Ces opérations concernent la construction de la trame textuelle par le choix d'un type d'*ancrage discursif*, avec son réseau de repères énonciatifs (= repères temporels) ainsi que le choix d'un plan de texte (= opération de *planification discursive*).

Ce sont les opérations d'ancrage discursif qui vont définir les types de textes caractérisés par des configurations spécifiques d'unités linguistiques en surface de textes, à savoir, le discours en situation (DS), le discours théorique (DT) et la narration (N). Ces trois types de textes auxquels on peut ajouter le récit conversationnel (RC) résultent d'une part du choix du type de rapport entre l'ensemble des valeurs de l'interaction sociale et l'ensemble des valeurs de l'acte de production, c'est-à-dire entre un mode discursif *impliqué ou autonome**, d'autre part, du choix entre un rapport au référent de l'ordre de la *disjonction ou de la conjonction**. En croisant ces notions on obtient un tableau à double entrée qui définit les 4 types discursifs fondamentaux:

* Sur ces notions cf. Fdd, pp. 43-44.

	CONJONCTION	DISJONCTION
MODE IMPLIQUE	DS	RC
MODE AUTONOME	DT	N

Avec les opérations de planification discursive, on tente d'explicitier le fait que tout texte est organisé en séquences, soit sous forme de simples plans, soit sous forme de superstructures conventionnelles [Cf. ADAM, ici même].

2.2.3 Les opérations de textualisation. A ce dernier niveau, intervient la mise en texte proprement dite, c'est-à-dire l'organisation séquentielle des unités. Parmi les nombreux concepts théorisant la mise en texte, seuls trois ont été retenus, pour des raisons pratiques. En effet, ces opérations doivent pouvoir être validées par les traces qu'elles laissent en surface des textes (cf. notion de typologie interactive), ces dernières étant les seules variables dépendantes observables permettant de valider les propositions théoriques de Bronckart. Les trois opérations retenues sont les opérations de *connexion*, de *cohésion* et de *modalisation*.

1. La *connexion* se réalise par le biais de trois processus distincts: le balisage, l'empaquetage et le liage.

Le balisage est un processus qui consiste à "marquer" les différents niveaux de structuration d'un texte, qu'il s'agisse de la macro-structure sémantique ou de la superstructure séquentielle. Les balises du premier type créent l'origine du texte et la relaient sous forme de repérages temporels et/ou logico-argumentatifs. Les balises du second type spécifient les transitions entre les différentes phases (et sous-phases) du plan de texte...

L'empaquetage est un processus qui organise les noyaux prédicatifs en "paquets" (au sens d'ADAM, 1984) à l'intérieur d'une phase du plan;... Schématiquement, on peut distinguer un empaquetage par intégration d'une proposition dans l'autre, dont les traces en français sont les subordonnants, et un empaquetage par addition de deux propositions, dont les traces en français sont les procédés de coordination...

Le liage garantit la continuité matérielle de la production langagière. Manifeste dans la langue parlée (le locuteur remplit les vides du discours par des unités telles que: "eee", "bon", "et voilà") ce processus laisse rarement des traces à l'écrit. [SCHNEUWLY et BRONCKART 1986].

2. Les *opérations de cohésion* contribuent au maintien de l'unité du texte en organisant la progression et la conservation des unités de contenu. Les traces de ce processus sont principalement la passivation, l'emphase et les procédés anaphoriques.

3. Les *opérations de modalisation*: ce dernier groupe d'opérations possède une grande indépendance par rapport au plan et à la structure de repérage.

En ce sens, ce sont des opérations qui ne concourent que faiblement à la textualisation proprement dite, dans la mesure où elles sous-tendent des procédures de renvoi direct aux paramètres de l'interaction sociale, c'est-à-dire aux paramètres généraux de l'action langagière. Elles constituent une manière d'ancrage communicatif (par opposition à l'ancrage énonciatif) particulièrement "libre", au travers duquel s'exerce le contrôle proximal ultime du couple énonciateur-destinataire sur sa propre activité discursive. [Fdd, p. 58].

Les opérations de modalisation sont traduites par les auxiliaires et les adverbes de mode.

2.3 Les unités linguistiques

Les unités linguistiques retenues sont celles dont on peut émettre l'hypothèse qu'elles constituent la trace d'opérations sur les paramètres du contexte de production. Nous avons vu plus haut (2.2) qu'à partir des ancrages discursifs et de leurs repères énonciatifs, quatre groupes de conditions de production, nettement contrastés, pouvaient être définis. Seules trois conditions de production ont été prises en compte lors du choix des unités linguistiques: elles produisent les trois types de textes suivants: le discours en situation (DS), le discours théorique (DT) et la narration (N). Ces textes sont qualifiés de "polaires" ou d'"architypiques".

Des hypothèses ont été faites quant aux caractéristiques morphosyntaxiques de chaque type de texte et, après une analyse factorielle des correspondances, on a pu observer des regroupements d'unités linguistiques simultanément présentes ou absentes, confirmant l'existence de *configurations de marques* ainsi que des regroupements de textes ayant des profils similaires au niveau des unités morphosyntaxiques. C'est ainsi que l'on peut dresser le tableau de la page 194.

Les unités linguistiques pertinentes [cf. les 27 unités de la grille d'analyse, annexe I] ont été identifiées selon une procédure de type distributionnelle, la volonté de Bronckart étant d'éviter le piège

Unités caractéristiques par leur présence ou fréquence		Unités caractéristiques par leur absence	
seuil de réf.		seuil de réf.	
A. DISCOURS EN SITUATION			
• Pron./adj. 1 ^{re} pers. sing.	> 0/1000 mots		
• Pron./adj. 2 ^e pers. sing.	> 0/1000 mots		
• Pron./adj. 2 ^e pers. plur. →	> 0/1000 mots		
• déictiques temporels	> 0/1000 mots		
• Auxiliaire <i>aller</i>	> 0/100 verbes		
• Non-déclaratives	> 2/100 verbes		
Aux. de mode : <i>vouloir, devoir, falloir</i>	> 2/100 verbes		
Densité verbale élevée	0,129		
B. DISCOURS EN SITUATION ET DISCOURS THÉORIQUE			
• Présents	> 17/100 verbes	• Passés simples	0/100 verbes
• Passés composés	> 0/100 verbes		
• Futurs	> 0/100 verbes		
• Auxiliaire <i>pouvoir</i>	> 2/100 verbes		
Pronom indéfini <i>on</i>	> 4/1000 mots		
Pron./adj. 1 ^{re} pers. plur.	> 0/1000 mots		
C. DISCOURS THÉORIQUE			
• Organ. arg. intra-méta-intertextuels	> 1/1000 mots		
• Organ. arg. lexico-syntaxiques	> 2/1000 mots		
• Anaphores non pronominales	> 0/1000 mots		
• Passives	> 1/100 verbes		
Densité syntagmatique élevée	> 0,700		
D. DISCOURS THÉORIQUE ET NARRATION			
		• Pron./adj. 1 ^{re} pers. sing.	0/1000 mots
		• Pron./adj. 2 ^e pers. sing.	0/1000 mots
		• Pron./adj. 2 ^e pers. plur. →	0/1000 mots
E. NARRATION			
• Passés simples	> 0/100 verbes	• Futurs	0/100 verbes
• Imparfait	> 19/100 verbes		
• Organismes temporels	> 0/1000 mots		
F. NARRATION ET DISCOURS EN SITUATION			
Anaphores pronominales	49/1000 mots		

Tableau 1: Unités caractéristiques des types de textes [Fdd, p. 78]

des aspects sémantiques et pragmatiques.

Ces unités se répartissent en deux groupes:

- les *unités phrastiques* qui fonctionnent au niveau de la phrase,
- les *unités interphrastiques* qui débordent le cadre de la phrase pour fonctionner à l'intérieur du cadre "texte".

A partir des 27 indices retenus, chaque texte analysé peut être caractérisé par deux scores discriminants et représenté dans un plan, appelé *plan discriminant* [cf. graphique 2]. Dans ce plan, les trois pôles (DS, DT et N) sont fixés et constituent ainsi les points de référence.

3. CHOIX DU CORPUS

J'ai décidé de travailler sur un premier corpus de 11 textes. Ces 11 séquences descriptives ont toutes été extraites d'un *contexte narratif*. En effet, grâce à l'étude de Hamon [cf. ADAM, ici même] sur le système configuratif de la séquence descriptive, à savoir sur les démarcations initiales et clausurales, avec ses signaux typographiques, morphologiques et sémantiques (= personnage qui "voit", "dit" ou "fait"), j'avais là un moyen de sortir une séquence descriptive en ayant un critère extérieur à cette dernière. Je pouvais ainsi éviter de choisir une séquence descriptive parce que j'y voyais des unités linguistiques dont je faisais l'hypothèse qu'elles étaient caractéristiques de la description.

Pour chaque groupe de séquences descriptives tirées d'un même ouvrage, une séquence narrative "témoin" a également été analysée. Afin que l'analyse quantitative des séquences garde toute sa validité, je me suis efforcée de traiter des extraits d'au moins 400 mots.

Par la suite, le même travail que celui qui va être décrit ci-dessous sera mené sur des séquences descriptives extraites de contextes explicatifs, argumentatifs et conversationnels.

3.1 Liste des séquences analysées

auteur	titre de l'ouvrage	titre de l'extrait	no texte et type
Frison-Roche	<i>Premier de cordée</i>	COMBAT	201 (N)
"	"	PANORAMA	401 (D)
"	"	BUREAU DES GUIDES	402 (D)
Volkoff	<i>Le professeur d'histoire</i>	JOEL	203 (N)
"	"	NEF	403 (D)
Cousteau	<i>Le monde du silence</i>	PICCARD	204 (N)
"	"	EPAVE	404 (D)
Dormann	<i>Le roman de Sophie Trébuchet</i>	LEOPOLD	205 (N)
"	"	LA ROBINE	405 (D)
"	"	EXECUTION	406 (D)
"	"	VISION DE PARADIS	407 (D)
"	"	PARIS	408 (D)
Bouvier	<i>Le poisson-scorpion</i>	BOUDDHA	209 (N)
"	"	TERMITES	409 (D)

Flaubert	<i>Madame Bovary</i>	EMMA	210 (N)
"	"	MARIAGE	410 (D)
Vigny	<i>Cinq-Mars</i>	PARTIE DE	211 (N)
"	"	CHASSE CHAMBORD	411 (N)

N = séquence narrative

D = séquence descriptive

4. RESULTATS

4.1 Le premier objectif était de démontrer qu'une séquence descriptive se démarque bien des trois types de textes définis par Bronckart. Le moyen de le montrer est de dresser le plan discriminant des textes analysés.

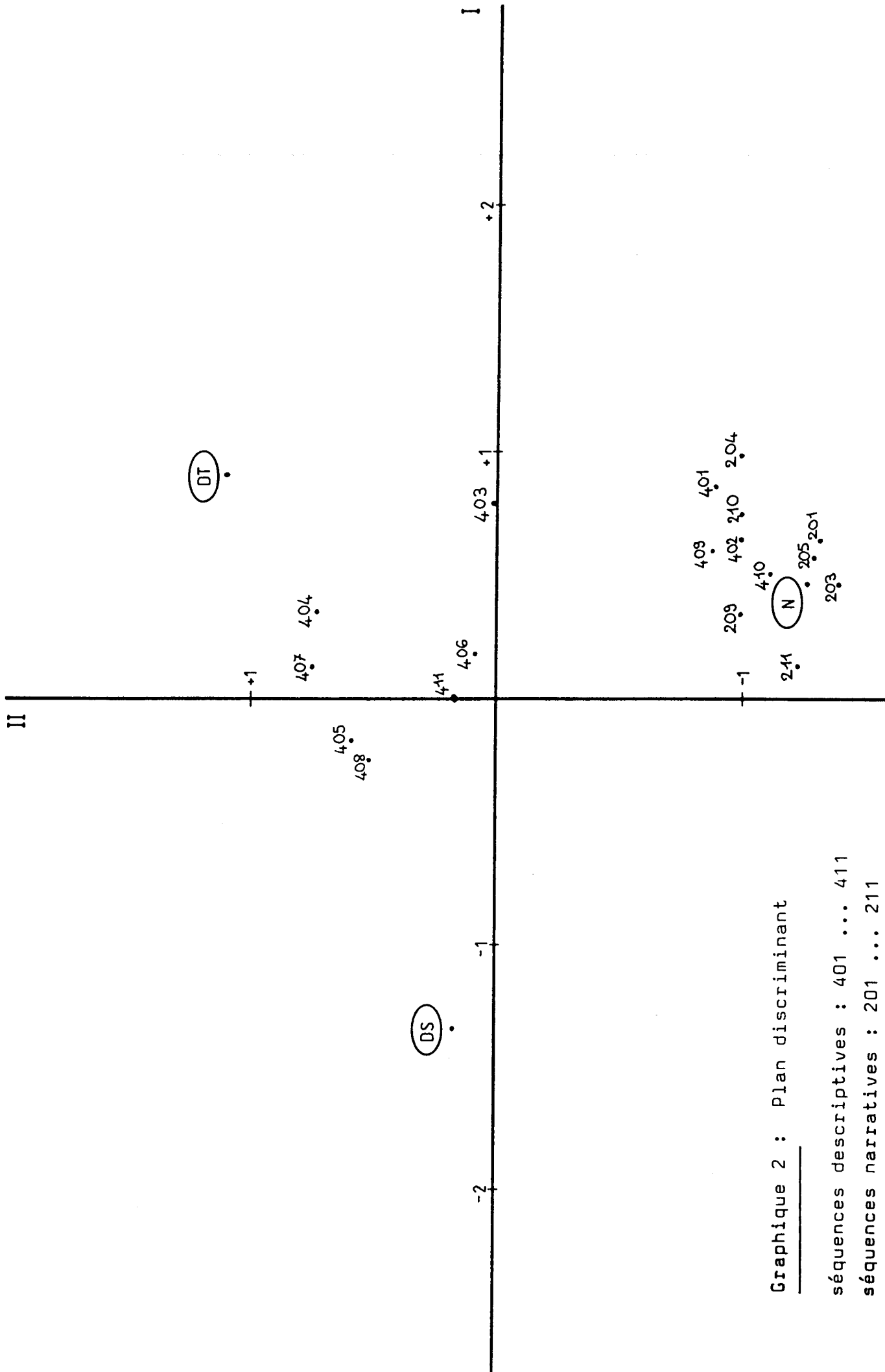
Graphique du plan discriminant (graphique 2). En observant ce graphique, on constate que les descriptions se répartissent en deux groupes bien distincts:

- au centre du plan: 7 textes
- autour du pôle narratif: 4 textes

Cette partition correspond en réalité au système verbal utilisé dans la procédure descriptive. En effet, nous avons 7 textes écrits au présent et 4 textes écrits à l'imparfait. C'est la fréquence exceptionnellement élevée de verbes à l'imparfait qui a attiré les textes 401, 402, 409 et 410 près du pôle de la narration car, si l'on annule l'effet de l'imparfait, on constate que ces 4 textes ne possèdent par ailleurs *aucune marque caractéristique de la narration*, à savoir ni passés simples, ni organisateurs temporels. Quant aux pôles des discours (théoriques et en situation), on voit que leur zone d'attraction est vide de toute description.

Un retour aux grilles d'analyse nous permet de constater qu'en effet, nos séquences descriptives ne possèdent ni les marques caractéristiques du discours en situation, à savoir les pronoms et adjectifs de première et deuxième personne, les déictiques temporels et les modalités d'énonciation (= non-déclaratives), ni les marques caractéristiques du discours théorique, à savoir, principalement, les organisateurs argumentatifs.

Ces premiers résultats, s'ils ne nous permettent pas enco-



Graphique 2 : Plan discriminant

séquences descriptives : 401 ... 411

séquences narratives : 201 ... 211

re d'affirmer que la description est bien un type de texte, nous montre néanmoins que, globalement, elle n'appartient ni aux narrations, ni aux discours théoriques, ni encore aux discours en situation.

De plus, la comparaison entre les séquences descriptives et les séquences narratives d'un même ouvrage nous donne une preuve supplémentaire qu'il existe bien, au niveau des marques de surface, des différences significatives.

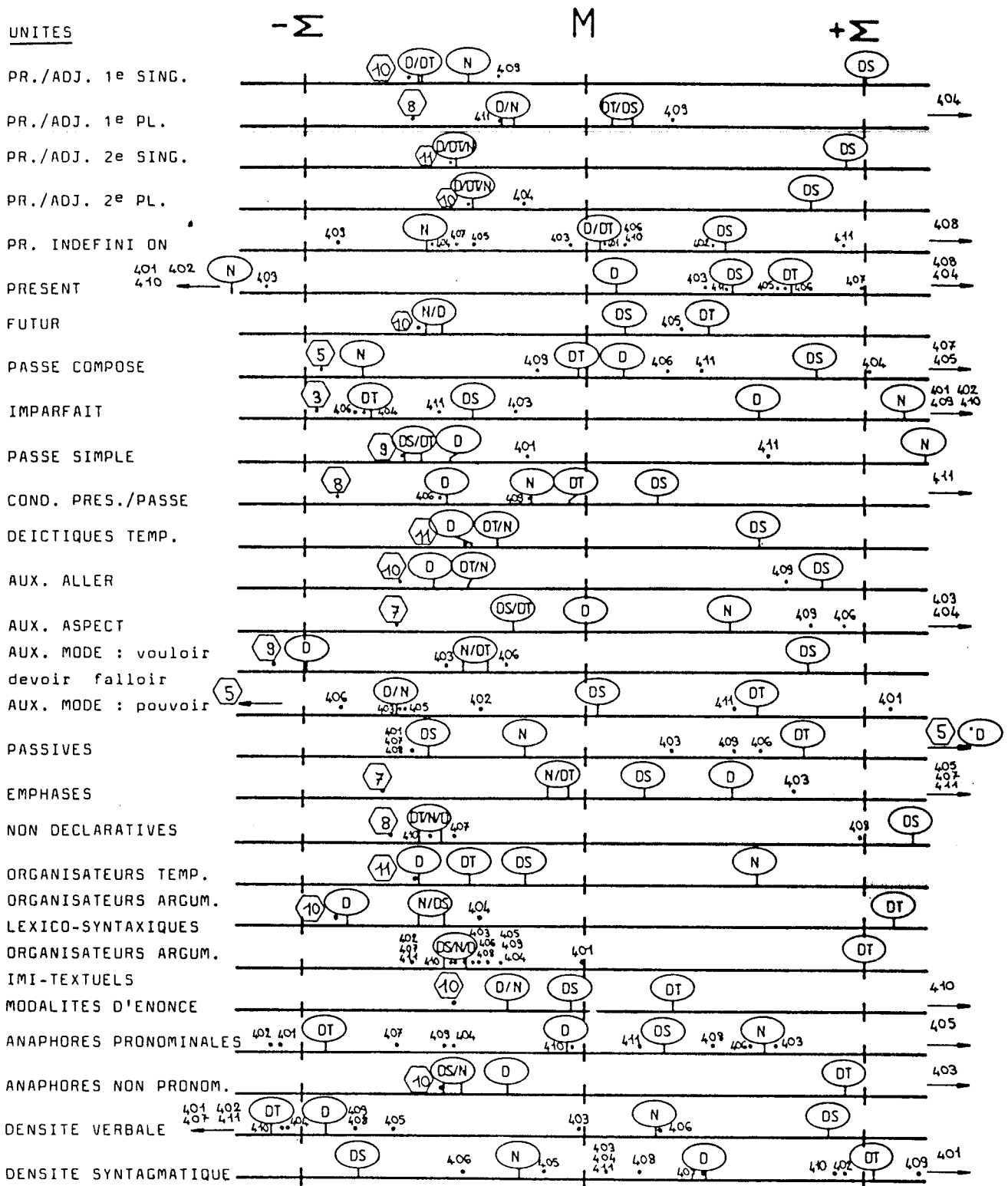
4.2 Le deuxième objectif était de voir si parmi les 27 indices de la grille de Bronckart il en existait qui seraient caractéristiques de la séquence descriptive.

Tableau comparatif des 27 unités (graphique 3): Ce graphique donne, pour les 27 marques analysées, la fréquence moyenne et l'écart-type par 1000 mots ou 100 verbes. Il permet ainsi de situer, unité par unité, la position des 11 descriptions par rapport à la moyenne de chaque texte architypique.

On voit dans ce graphique que les unités relevées dans nos 11 extraits se répartissent de diverses manières. J'ai relevé quatre "patterns" différents:

- a) le REGROUPEMENT: les unités se situent en un même point (ou zone)
par ex.: les déictiques temporels
- b) le REGROUPEMENT EXTRAPOLAIRE: les unités se retrouvent également groupées en un point (ou zone) mais, cette fois, très éloigné des pôles caricaturaux,
par ex.: les auxiliaires de mode
- c) la DISPERSION: les unités se situent de façon hétérogène le long de la ligne,
par ex.: le "on"
- d) l'OPPOSITION: les unités se répartissent de façon dichotomique,
par ex.: le présent et l'imparfait.

Si nous regardons le graphique verticalement, nous constatons que, pour un certain nombre d'unités, les séquences descriptives se situent en un même point de la ligne, signalant par-là même une homogénéité, soit dans la présence (ou fréquence élevée) des marques, soit, et c'est le plus souvent ce cas, dans l'absence (ou fréquence très faible) des marques. J'ai repéré ainsi quatre configurations de marques, dont trois



GRAPHIQUE 3 : POSITION DES SEQUENCES DESCRIPTIVES PAR RAPPORT A LA NARRATION (N), AU DISCOURS THEORIQUE (DT) ET AU DISCOURS EN SITUATION (DS)

- ⑩ = 10 textes sont à ce même point du graphique
- 407 = position du texte 407
- = moyenne des descriptions

se caractérisent par une absence des unités considérées dans les séquences descriptives.

4.2.1 Première configuration de marques significativement absentes dans les séquences descriptives

Il s'agit des indices 1 à 4, 12 et 13 de la grille, à savoir les pronoms et adjectifs de première et deuxième personne, les non déclaratives et l'auxiliaire "aller".

On n'est pas étonné de voir que cette configuration de marques correspond en fait aux unités spécifiques du discours en situation (= fréquence élevée dans DS). En effet, ces unités sont des marques de l'ancrage immédiat du discours dans la situation de production; les pronoms et adjectifs exophoriques ainsi que les non-déclaratives traduisant la participation des interlocuteurs à l'action langagière, et l'auxiliaire "aller" manifestant l'ancrage direct dans l'espace temporel. On comprend donc bien pourquoi ces marques n'apparaissent pas dans une séquence descriptive, type même du discours autonome.

4.2.2 Deuxième configuration de marques significativement absentes dans les séquences descriptives

Cette deuxième configuration concerne les *organiseurs textuels* (indices 20 à 22). Il est frappant de voir que nos extraits ne contiennent aucun organisateur temporel et pas (ou très peu) d'organiseurs argumentatifs. Ceci nous montre à nouveau ce que le texte descriptif n'est probablement pas: l'absence d'organiseurs temporels nous prouve qu'il n'est pas organisé comme la narration, selon un ordre linéaire chronologique qui correspondrait à l'enchaînement d'événements; l'absence d'organiseurs argumentatifs tend à prouver que la connexion et la cohésion du texte descriptif ne sont pas assurées par les traces d'arguments que constituent les connecteurs. En effet, dans la mesure où il ne s'agit pas, dans la séquence descriptive elle-même, d'exposer un certain nombre d'arguments, la hiérarchie des informations semble se faire au moyen d'autres repères que les organisateurs argumentatifs.

Nous reprendrons cette question de l'*organisation du texte descriptif* lorsque nous évoquerons, plus loin, la recherche de nouvelles marques de surface.

4.2.3 Troisième configuration de marques significativement absentes dans les séquences descriptives

Il s'agit ici des unités de la grille qui touchent à la *modalisation de l'énoncé*. Ce sont, principalement, les auxiliaires de mode et les modalités d'énoncés (indices 15 et 22).

On peut expliquer l'absence de ces marques de la manière suivante: dans un contexte narratif, les descriptions se présentent comme des *assertions constatatives*. En ce sens l'énonciateur exprime l'intention que ce qu'il dit soit *tenu pour vrai*.

Bien qu'Austin ait critiqué ce qu'il appelle "l'illusion descriptive" en prétendant qu'il n'existe pas seulement un sens descriptif et référentiel, mais également un sens pragmatique, on peut néanmoins se demander si l'on n'a pas affaire, ici, à des assertions qui sont moins relations pragmatiques entre interlocuteurs que *relations sémantiques entre ce qui EST DIT et ce qui EST dans le "monde" du texte*.

Ce qui est donné à voir dans nos descriptions a valeur de vérité. Ainsi, on peut expliquer le fait que les verbes soient à des formes de l'indicatif (principalement: présent, imparfait et passé composé) et qu'ils soient nettement sous-modalisés. Il nous faudra vérifier dans des discours de type scientifique ces deux caractéristiques de la description: verbes à l'indicatif et sous-modalisation. Au premier abord, il semble bien que cela fonctionne de la même façon: A.-M. Loffler-Laurian fait la distinction, au sein des discours scientifiques, entre les réflexions ou démonstrations d'ordre théorique et les *descriptions d'expérience*:

En effet, dans le premier cas, la forme verbale est souvent assortie d'auxiliaires, modalisateurs ou tout autre formulation d'atténuation de l'affirmation ou de recul prudent de l'auteur par rapport au contenu. Dans le second cas, au contraire, le verbe est à une forme de l'indicatif et ne comporte pas de modalisation.

4.2.4 Quatrième configuration de marques: le système verbal

Les séquences descriptives se répartissent en deux groupes bien distincts: celles dont *le temps de base est l'imparfait* et celles dont *le temps de base est le présent*. Le futur et le conditionnel n'apparaissent pas, ou trop peu pour qu'ils soient significatifs. Le passé simple est également presque inexistant et, s'il apparaît, c'est toujours dans les micro-propositions narratives d'un bref rappel historique dont le statut

reste à préciser.

On peut donc considérer le PRESENT et l'IMPARFAIT comme des temps de base de la séquence descriptive. Si l'utilisation de l'imparfait semble exclure pratiquement tout autre temps, le présent, lui, peut se trouver conjointement à des passés composés, voire, quelquefois, à des imparfaits mais en très faible proportion.

No texte	PRESENT	FUTUR	PASSE C.	IMPAR.	PASSE S.	CONDIT.
410	/	/	/	28	/	/
401	/	/	/	20	2	/
402	1	/	/	31	/	/
409	4	/	2	25	/	1
408	29	/	/	/	/	/
407	18	/	4	/	/	/
405	38	2	11	/	/	/
404	33	/	4	1	/	/
403	34	/	/	7	/	/
406	58	/	6	2	/	1
411	24	/	3	3	8	4

Tableau 4: Temps verbaux des séquences descriptives

Interprétation:

- a) Il faut probablement mettre en rapport le fait que la description se présente comme une assertion constative et le fait qu'apparaissent les deux temps de base de l'indicatif.
- b) Une fois qu'un *repérage direct** a été "choisi" (P ou I), celui-ci tend à saturer la séquence. La raison de cette fixation sur un temps me semble être la suivante: dans le texte descriptif, il n'y a pas d'arrière plan, ni de premier plan, ou plutôt, *tout est porté au premier plan*. Ainsi, il n'est pas pertinent d'avoir les "mises en relief" que l'on rencontre classiquement dans une séquence narrative (= imparfait/passé simple).

* Sur ces notions, cf. Fdd, pp. 48-49.

Quant à l'aspect temporel, nous avons déjà vu que la description apparaissait comme une pause dans le cours des événements du récit, donc inscrite dans une sorte d'atemporalité. En effet, seuls dominent les repérages directs (Rd) et l'on trouve peu de ces repérages projetés (Rp) et composés (Rpc, Rdc) qui, précisément, structurent la temporalité. Cette caractéristique paraît confirmée par l'absence totale d'organiseurs temporels dans nos extraits. La description s'organise bien à un autre niveau que nous étudierons plus loin (cf. les organisateurs spatiaux et énumératifs).

4.2.5 Deux types de descriptions

En analysant le corpus descriptif, j'ai pu constater qu'il existe deux types de descriptions:

- a) celles dont les prédicats sont des *qualifications* (= prédicats d'ETRE),
- b) celles dont les prédicats sont des *fonctions* (= prédicats de FAIRE).

Il s'agit, dans ce cas, des fonctions secondaires (catalyses) intégrables dans un modèle qualitatif et non des fonctions noyaux qui font avancer l'histoire [BARTHES 1966].

Parmi les 27 unités de la grille, deux au moins me semblent caractériser l'un ou l'autre type de description. Ce sont la *densité verbale* et le "on".

1. *La densité verbale*. Ce rapport entre le nombre de verbes et le nombre de mots nous permet de classer les séquences descriptives dans deux groupes bien distincts dans la mesure où il signale, soit une description d'actions (densité verbale moyenne à faible: entre DT et N), soit une description d'état (densité verbale très faible: < DT). Il est intéressant de noter que, dans ce dernier cas (cf. graphique 3) les descriptions d'états se caractérisent par une densité verbale extrêmement faible; plus faible que celles des discours théoriques de Bronckart dont la caractéristique est pourtant, précisément, une densité verbale faible (cf. textes 406 et 402, annexe II).

2. "On". Un relevé de tous les "on" rencontrés dans les séquences descriptives montre que, selon le type de description dans lequel il est inscrit, "on" est suivi soit d'un verbe de perception (par ex.: "on voyait", "on devinait", "on distinguait",...), soit d'un verbe d'action (par ex.: "on se bouscule", "on court",...). Soit, schématiquement, la répartition suivante:

- descriptions d'ETRE (état): "on" + verbe de perception

~~descriptions de FAIRE (action): "on" + verbe d'action.~~

"On" + verbe de perception

Pour étudier le fonctionnement de "on", il faut revenir au but et à la fonction de la description. Il est communément admis que la fonction principale d'une séquence descriptive, dans un contexte narratif, est d'*assurer le fonctionnement référentiel du récit*, de lui donner une vraisemblance; le but est donc de produire une perception du "décor", de donner à voir (ou à entendre) quelque chose au lecteur. Par l'utilisation de "on" il semblerait que l'auteur veuille suggérer la participation d'une "présence" afin de motiver la description. Mais pourquoi choisir "on" comme moyen de focalisation plutôt qu'un "il", reprise anaphorique d'un personnage qui pourrait tout aussi bien jouer ce rôle?

D'après J.-L. Seylaz [1981: pp. 23 à 30]

le "on" dans la description est le fameux témoin omniprésent et omniscient sur la convention duquel sont fondées tant de narrations. Et mettre nombre d'évocations sous l'autorité de ce "on" serait inscrire dans le texte la fiction de l'impersonnalité du narrateur à laquelle prétendait Flaubert. A trop vouloir naturaliser la description, Flaubert en soulignerait la convention (...) A leur façon, les "on" descriptifs renvoient à une pratique reçue: c'est ainsi qu'on fait un roman.

Si l'idée du *caractère conventionnel du "on" descriptif* me paraît séduisante ("on" + v. de perception = instruction de lecture), l'identification du "on" à un "témoin omniprésent et omniscient" ne me semble pas convenir dans tous les cas.

Hamon, lui, parle d'un "on" anonyme. La description, pause, retard ou arrêt dans le récit est déclenchée par la pause d'un personnage qui, par exemple, s'absorbe dans la contemplation d'un paysage.

A la limite, il devient un "on" anonyme et peut n'être représenté métonymiquement que par un "regard" [HAMON 1981: 190].

Il me semble néanmoins que sous ce "on" on puisse mettre quelque chose d'autre encore qu'un "témoin omniprésent" ou un "regard anonyme". Pour le démontrer, il est nécessaire d'étudier le statut énonciatif de "on".

Statut énonciatif de "on"

On constate que dans le texte descriptif il n'y a aucun repère par rapport à la situation d'énonciation. Les "on" devraient donc y être

interprétés comme faisant partie de la catégorie de la non-personne (cf. Benveniste). En effet, dans un contexte de type "histoire", il semble bien impossible d'inclure l'énonciateur, voire le(s) co-énonciateur(s), dans le champ des valeurs référentielles de "on". Et pourtant, "on" ne peut correspondre complètement à la définition de la non-personne. Il n'est pas équivalent à "il/ils" dans la mesure où il ne peut référer qu'à de l'humain.

Alors que c'est la forme même des pronoms personnels qui permet de comprendre la place des locuteurs dans le procès d'énonciation, c'est l'interprétation de "on" qui permet de lui attribuer tel ou tel statut énonciatif. (...) Sa forme ne désigne ni la catégorie de la personne, ni celle de la non-personne, mais elle peut être interprétée comme faisant partie aussi bien de l'une que de l'autre. [ATLANI 1984: 16]

Si, dans les descriptions où le verbe de perception est à l'imparfait, les interprétations de Seylaz et Hamon me semblent pertinentes ("on" = regard, "on" anonyme, présence omnisciente,...), il subsiste un problème avec les descriptions où les "on" sont suivis d'un *verbe de perception au présent*, le co(n)texte restant de type "histoire-monde non actuel". Dans ce cas, on sent intuitivement que "on" recouvre non seulement le(s) personnage(s) de la narration, mais également le narrateur et le lecteur. En effet, il me semble que la description est tellement bien "naturalisée" que ce qui est donné à voir devient, à la limite, situation d'énonciation commune au(x) personnage(s), au narrateur et au lecteur. J'aurais envie de parler ici de "*vision directe*", de même que l'on parle de discours direct. Non seulement le(s) personnage(s)-prétexte de Hamon regarde(nt) le spectacle, mais également le narrateur et le lecteur. Tous sont convoqués au même spectacle. L'avantage du "on" est de ne pas rendre explicite la présence du narrateur ou celle du lecteur, mais de rendre possible l'interprétation suivante: "on" = personnage(s) + (éventuellement) narrateur + (éventuellement) lecteur.

En résumé, dans le cadre d'une description contenant des "on" + verbe de perception, "on" va toujours représenter une instance humaine, sans pourtant désigner explicitement qui il représente. Par contre, il ne sera jamais anaphorique. Ce type de "on" se rencontre évidemment toujours dans des descriptions d'état. Dans le cas de descriptions d'actions, on a affaire à une autre valeur du "on".

"on + verbe d'action"

Dans ce cadre, "on" retrouve une *valeur référentielle* et, cette fois, entre nettement dans la catégorie de la non-personne, dans la mesu-

re où il est toujours reprise d'un terme générique (cf. dans le texte 406, annexe II). "On" dénote toujours bien une classe (+ humain) et l'on peut dire qu'il est alors le résultat d'une *opération de parcours* de la classe considérée. On peut parler dans ce cas d'un emploi anaphorique de "on" (cf. dans le texte 406: "la foule..., on...; les curieux..., on...).

4.3 Troisième objectif

Arrivée à ce point de mon travail, je pense avoir épuisé les possibilités offertes par la grille de Bronckart. J'ai pu, grâce à cette dernière, mettre en évidence certaines caractéristiques morpho-syntaxiques de la séquence descriptive; cependant, j'ai été frappé de voir qu'en fait les configurations caractéristiques de la description se définissent plus par une *absence* de telle ou telle marque que par une présence ou une fréquence élevée. Cette caractérisation par les manques peut s'expliquer ainsi.

Au début de sa recherche, Bronckart n'a retenu, parmi toutes les unités linguistiques possibles, que celles dont il faisait l'hypothèse qu'elles étaient bien la trace des opérations langagières sur les paramètres du contexte extralangagier. Après plusieurs analyses statistiques extrapolatoires, seules 27 marques ont été retenues. La pertinence de ces 27 marques a été jugée, d'une part, en fonction de la facilité de leur identification, d'autre part, en fonction de leur pouvoir de caractérisation et de discrimination des trois types de textes (DS, DT et N). Dès lors, il n'est pas étonnant de voir que les séquences descriptives, dans la mesure où elles ne semblent pas appartenir à l'un de ces trois types, ne puissent pas être caractérisées par des configurations définies expressément pour ces derniers.

Nous aurions pu, néanmoins, voir les séquences descriptives fonctionner comme des types de textes intermédiaires et ainsi observer sur le plan discriminant une "galaxie" des séquences descriptives située dans un espace entre deux pôles. Nous avons vu plus haut qu'il n'en était rien et qu'en fait la plupart des textes se trouvaient dans une zone "neutre", en dehors de l'attraction des trois pôles.

Nous ferons donc l'hypothèse que les 27 marques de la grille ne nous permettent pas de caractériser le type descriptif ou, tout au moins, qu'elles ne sont pas suffisantes pour le faire.

Dans la mesure où la séquence descriptive semble bien posséder une *structure propre* caractéristique, il nous faut maintenant rechercher

les unités linguistiques marquant l'organisation particulière de ce type textuel.

Lors de l'analyse des 11 séquences descriptives, j'ai relevé systématiquement des unités qui me frappaient par leur présence ou leur fréquence. A titre d'information, j'en dresse ci-dessous, la liste. Celle-ci demande à être testée en comparant la fréquence de ses marques dans les séquences descriptives par rapport à celle des séquences narratives. Seule cette comparaison quantitative nous permettra d'affirmer ou non que ces unités sont bien caractéristiques du type descriptif.

Marques fréquentes dans les séquences descriptives:

- les relatives
- les participes présents
- les démonstratifs
- les présentatifs
- les anaphores
- les organisateurs spatiaux et énumératifs.

Parmi ces unités, j'ai choisi de travailler en priorité les organisateurs spatiaux et énumératifs. En effet, ceux-ci jouent un rôle important dans l'organisation de l'énoncé descriptif. On a vu [cf. ADAM ici même] qu'à l'ordre linéaire d'enchaînement des événements de la séquence narrative on passe, dans la séquence descriptive, à un *ordre tabulaire*. Dès lors, les organisateurs textuels ne sont plus de type chrono-logique, mais de type topographique et énumératif (pour ce dernier, dans son sens spatial et/ou temporel).

4.3.1 Les organisateurs spatiaux et énumératifs.* Afin d'être certaine de n'obtenir que des organisateurs fonctionnant à un niveau textuel (= unité interphrastique), je ne comptabilise ces unités que si elles se trouvent en début de phrase ou de proposition.

(1) *Au fond du jardin*, on distinguait quelques invités.

Dans la mesure où l'organisateur spatial marque le *plan de texte*, nous le comptabiliserons.

(2) On distinguait quelques invités au fond du jardin.

* cf. Annexe III

Dans la mesure, cette fois, où la localisation spatiale n'agit pas comme une marque directe du plan de texte, nous ne la comptabiliserons pas, suivant en cela la position exprimée dans *Le fonctionnement des discours* [151] à propos des organisateurs temporels.

On peut regrouper les organisateurs comme suit:

- a) liste cardinale : en haut / en bas
 à l'intérieur / à l'extérieur
 à gauche / à droite
 devant / derrière
 au-dessus / au-dessous
 à l'orient / à l'occident
 au nord / au sud
 d'un côté / de l'autre ...
- b) liste ordinale : au premier, second, ... plan ...

Autres termes topographiques:

- c) [(comparatif) ou (superlatif) + adverbe de lieu] :
 ici, là, partout, loin, ailleurs, plus loin, très loin, ...
- d) [(adverbe) + groupe prépositionnel] :
 au plafond, dans le jardin, dans le fond du jardin, tout au fond du
 jardin, au bout de l'allée de marronniers, du haut de la chaire, ...
- e) organismes énumératifs :
 et, d'abord, ensuite, puis, enfin, ...

5. CONCLUSIONS

Ma première conclusion sera de type prospectif. Il me semble en effet indispensable de continuer cette recherche dans la direction proposée en 4.3, c'est-à-dire en étudiant systématiquement les marques caractéristiques du type descriptif. Si l'on peut ajouter ces dernières à la liste des 27 unités de Bronckart, je fais l'hypothèse que les séquences descriptives se trouveront plus nettement groupées en une galaxie que cela n'apparaît actuellement dans le plan discriminant (cf. graphique 1).

Si l'on essaie maintenant de tirer une conclusion des résultats obtenus jusqu'à présent, il nous faut reprendre la question soulevée en 4.3, à savoir, la place qu'occupent les descriptions pas rapport aux trois types de textes architypiques.

Nous avons observé un regroupement des séquences descriptives au centre du plan discriminant, regroupement que nous avons pu interpréter non seulement comme un signe de la non-appartenance du type descriptif aux trois types polaires, mais également comme un signe de l'absence, dans la grille, de certaines marques de surface caractéristiques de la description.

Si l'on revient maintenant au graphique 3 et que l'on observe la position moyenne des descriptions (= D), on constate que le type descriptif se situe entre deux pôles pour un certain nombre de marques, entre deux autres pôles pour d'autres marques, etc. se comportant dès lors de la même façon que les types de textes intermédiaires définis par Bronckart [cf. *Fdd* : 109]. Cette similitude entre le fonctionnement des six types intermédiaires et celui des séquences descriptives de notre corpus nous permet d'adhérer aux conclusions mêmes que Bronckart donne à la fin de son ouvrage [*Fdd* : 133 à 137].

Le résultat de nos analyses impose une modification profonde de notre hypothèse de départ. S'il est vrai que la présence ou l'absence de certaines unités dans les textes intermédiaires a effectivement pu être comprise dans le cadre interprétatif que nous venons d'esquisser, les résultats dans leur ensemble ont exigé la prise en compte d'autres éléments d'interprétation, et notamment ceux de la situation sociale de production. La forme de chacun des six genres de textes est apparue comme la solution spécifique d'une tâche langagière complexe, solution dans laquelle le mode d'ancrage n'entre qu'à titre de composantes sous dépendance directe de la stratégie discursive engagée (avec son but et son destinataire).

Je retiens de cette première conclusion la notion de type de texte comme "*solution spécifique d'une tâche langagière complexe*". En effet, le type d'ancrage discursif seul ne suffit pas à caractériser un type de texte; cela me paraît tout à fait pertinent dans le cas de la description où le but et le destinataire semblent bien être déterminants. Cette relativisation du mode d'ancrage par rapport aux autres opérations remet donc en question l'existence même d'une typologie à trois types de textes. C'est bien ce que Bronckart déduit de sa recherche:

Dans le projet typologique initial, trois prototypes textuels repèrent un espace textuel dans lequel viennent s'inscrire d'autres genres de

textes dont le fonctionnement s'explique par leur position dans l'espace ainsi défini. L'assaut des données empiriques a cependant fait voler en éclats l'espace des types de textes. A première vue, nous nous trouvons maintenant face à une multitude de sortes ou de genres de textes peu organisés entre eux. De ce point de vue, nous sommes obligés d'abandonner une visée typologique stricte, c'est-à-dire pour prendre les critères proposés par Isenberg (1978), une typologie de texte exhaustive, à base unique, dans un domaine clairement défini. Nous nous retrouvons, d'une part, avec un modèle réduit pour la problématique du mode d'ancrage de textes et d'autre part, avec des genres de textes autonomes, définis par leur situation de production et peu organisés entre eux. On pourrait remplacer l'image de l'espace délimité par trois pôles par celle d'un espace infini structuré par des nuages d'astres ou par des galaxies plus ou moins denses de types de textes.

Si l'existence d'une multitude de sortes de textes me paraît, cette fois, exagérée, l'idée d'un *espace structuré par plusieurs galaxies de types de textes* me semble tout à fait intéressante. En effet, cette dernière option théorique permet enfin de concevoir d'autres types de textes que le discours en situation, le discours théorique ou la narration, non pas en tant que textes intermédiaires, mais bien en tant que *type textuel autonome*. C'est ce que nous tentons de faire au sujet de la description...

Françoise REVAZ
Lausanne

A N N E X E S